

<http://levenissian.fr/Conference-de-presse-de-Michele>



# Conférence de presse de Michèle Picard après l'audience du Conseil d'Etat

- Vénissieux - élections, campagnes et analyses -

Date de mise en ligne : jeudi 29 janvier 2015

---

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

---

Le 23 janvier, le rapporteur public du Conseil d'Etat a préconisé l'annulation des élections municipales de Vénissieux. J'étais seule présente. Aucun candidat, pas même Christophe Girard qui a pourtant saisi le tribunal, n'est venu malgré l'importance de cette audience pour notre ville. C'est dire l'intérêt qu'il prête à Vénissieux et à ses habitants.

Les manoeuvres mises en oeuvre par Benedetti pour constituer sa liste sont les seuls éléments entraînant l'annulation de l'élection. Le rapporteur public propose l'inéligibilité de Benedetti. La gravité des faits qui lui sont reprochés impose cette solution. C'est la moindre des choses qu'il soit sanctionné, car on ne triche pas avec le suffrage universel ! Mais alors pourquoi ne sanctionner que la tête de liste, laissant à Alexandre Gabriac et ses consorts, la liberté de se représenter à une élection.

Pourquoi annuler tout un scrutin, alors qu'il suffisait de sanctionner la liste en cause ? D'ailleurs, suite aux auditions des candidats, le Procureur de la République a décidé de classer l'affaire sans suite, les faits n'étant pas suffisamment caractérisés. C'est donc incompréhensible.

Les conclusions du rapporteur souligne qu'aucune irrégularité, aucune fraude ne m'est reprochée. Mon élection et celle de la liste que je conduisais, « Rassembler les Vénissiens et tenir le cap à gauche », est propre et honnête. Elle n'aurait pas dû être contestée. Tout au long de la campagne des municipales, les candidats de notre liste ont été exemplaires, alors que les autres candidats entretenaient un climat délétère, nous avons fait preuve de sang froid, de dignité et de cohésion d'équipe.

C'est bien parce que Girard refuse sa défaite, qu'il s'est engouffré dans la faille ouverte par Benedetti, pour remettre en cause le vote des Vénissiens. Il veut les voix de l'extrême droite et réclame un troisième tour.

Girard se réjouit de l'annulation de l'élection municipale. Il se réjouit qu'il n'y ait plus de maire et plus de conseillers municipaux pour une ville de 62 000 habitants, 3 000 entreprises et 500 associations, une commune qui va être en panne pendant plusieurs mois, avec toutes les conséquences pour ses habitants, ses acteurs qui font avancer la ville. Il ne se soucie pas de Vénissieux et des Vénissiens qui vont être pénalisés. Il veut coûte que coûte prendre la ville. Pour lui, les élections sont un jeu, dont il veut à tout prix sortir gagnant.

C'est profondément injuste pour notre liste et les Vénissiens qui nous ont largement porté en tête des élections, avec près de 1 000 voix d'avance : le vote des Vénissiens est bafoué par la droite et l'extrême droite.

C'est profondément injuste pour les 13 658 électeurs qui se sont clairement exprimés en mars dernier.

Remettre en cause le vote des habitants, pénaliser une liste honnête, donner une prime aux tricheurs et à ceux qui refusent la défaite, c'est adresser un message très négatif. Sur le plan national, le jugement de Vénissieux fera jurisprudence, et fragilisera donc les futures élections, comme à Annemasse, suite au Tribunal administratif.

Si le Conseil d'Etat suit l'analyse de son rapporteur, demain Vénissieux n'aura plus de conseil municipal. Et il n'y aura donc plus de maire. C'est un très mauvais coup porté à notre ville et à ses habitants.

La loi prévoit, en effet, qu'en cas d'annulation d'un scrutin, le conseil municipal est dissout et remplacé par une délégation spéciale, désignée par le Préfet. La délégation ne fait que gérer les affaires courantes.

C'est un coup d'arrêt aux projets pour lesquels les habitants nous ont élus ; un préjudice pour les Vénissiens déjà

fortement frappés par la crise et l'austérité.

C'est un coup d'arrêt aux recettes nouvelles que la ville ne pourra pas toucher pendant cette période. Par exemple :

- pour la DDU 2015, nous ne pourrons pas inscrire de dossiers.
- en politique de la ville, le financement de la programmation sociale de la politique de la ville sera suspendu.
- des investissements liés à la maintenance des bâtiments communaux et de l'entretien de l'espace public seront reportésâEuros!
- tout comme la négociation sur la PPI de la Métropole.

L'annulation des élections stoppe tout le travail que nous faisons avec nos partenaires, pour faire avancer les dossiers de la ville. Notamment

- Les décisions dans certaines opérations et comités de pilotage (ZAC Vénissy, ZAC Armstrong, Puisoz).
- La négociation pour défendre l'inscription du quartier Duclos-Barel dans les projets d'intérêt national en politique de la ville.
- Autant de projets reportés, décalés dans le temps qui vont lourdement pénaliser la ville et ses habitants et qu'il nous faudra remettre en chantier à notre retour si le calendrier légal nous le permet.

Dans l'adversité, l'équipe municipale est plus que jamais soudée, unie. Les Vénissians nous ont fait confiance et nous ont élus sur un contrat communal qui a toujours été notre ligne de conduite.

Depuis mars 2014, nous avons travaillé avec les habitants, les institutions, les acteurs économiques, le milieu associatif, sportif et culturel. Nous avons avancé sur un certain nombre de projets (CNI, l'agrandissement de la crèche saperlipopette que nous venons d'inaugurer samedi dernier, portage de livres pour les personnes âgées dans les résidences âEuros"pour ne citer que quelques exemples).

Nous avons anticipé un certain nombre d'actions, pour que la ville et ses habitants soient le moins possible pénalisés.

- le groupe scolaire du centre et la construction de la cuisine centrale sont déjà actés,
- le projet de parking Billon/Marcel Paul est bien avancé. Il va permettre d'améliorer le stationnement dans le centre ville.

Mais nous ne pourrons pas voter le budget qui devait être examiné en février, prévu sans augmentation des taux d'imposition, et respectant les engagements du contrat communal. Le débat d'orientation budgétaire avait été avancé en décembre, afin que le budget puisse être présenté et voté en février.

Pour un certain nombre de projets, le tempo ne nous appartient pas. L'anticipation n'est pas possible : autant de blocage qui vont nous contraindre à décaler dans le temps des projets.

Nous ne pourrons pas mettre en oeuvre des décisions importantes, que j'avais préparées avec mes adjoints et les élus de la majorité, notamment la charte de coopération avec les entreprises, pour rapprocher les jeunes du monde du travail, alors que le travail était bien avancé, et que nous devons signer une vingtaine d'accord avec les entreprises lors du forum emploi 2015, le 26 mars prochain. Un travail que nous entendons bien reprendre dans quelques mois, car il en va de l'avenir de notre jeunesse.

Il faudra donc attendre qu'une nouvelle élection ait lieu, dans les trois mois, pour que nos projets reprennent. Il

s'agira pour notre équipe de rassembler largement la gauche, pour battre la droite et l'extrême droite, pour poursuivre notre contrat passé avec les Vénissians en 2014, dans la continuité du travail accompli ces dix derniers mois.

Nous reprendrons notre marche, dès que les Vénissians se seront à nouveau exprimés.

Je souhaite que ce soit le plus rapidement possible, pour que nous effacions les petits calculs politiques de la droite et de l'extrême droite, qui n'acceptent toujours pas la confiance que les Vénissians nous ont manifestée en mars dernier.